

L'an deux mille vingt-trois, le quinze mars, à 14h30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du neuf mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire à Rougiers sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Objet : Compte administratif 2022

Délibération n° : 396-2023

Membres en exercice : 38

Membres présents : 20

Pouvoirs : 7

Excusés, absents : 11

Secrétaire de séance : Marie-Pierre EMERIC

Présents(es) :

Laurence BRULEY

Laetitia TREMOUILHAC

Marie-Pierre EMERIC

Henri BERGE

Robert DELEDDA

Michel GROS

Hervé THEBAULT

Mikaël SCHNEIDER

Carine PAILLARD

Jean-Raymond NIOLA

Christian BOUYGUES

Jean-Yves DOLISI

Christian OLLIVIER

Patrice TONARELLI

Sophie LEMETER

Claude FABRE

Hélène VERDUYN

Josiane GALIZZI

Jean-Michel CONSTANS

Suzanne ARNAUD

Pouvoirs :

Monsieur Roger ANOT, délégué de la commune de Belgentier, a donné pouvoir à Mikaël SCHNEIDER, délégué de la commune de Néoules ;

Madame Blandine MONIER, Maire et déléguée de la commune d'Evenos, a donné pouvoir à Hervé THEBAULT, délégué de la commune du Beausset ;

Monsieur Vincent AYALA, délégué de la commune du Castellet, a donné pouvoir à monsieur Robert DELEDDA, délégué de la commune de la Cadière d'Azur ;

Madame Céline ROUSTAN, délégué de la commune de Mazaugues, a donné pouvoir à Michel GROS, Président, Maire et délégué de la commune de La Roquebrussanne ;

Monsieur Jean-Martin GUISIANO, Maire et délégué de la commune de Méounes-lès-Montrieux, a donné pouvoir à Marie Pierre EMERIC, déléguée de la commune ;

Monsieur Ollivier ARTUPHEL, Maire et délégué de la commune de Nans-les-Pins, a donné pouvoir à monsieur Patrice TONARELLI, Maire et délégué de la commune de Rougiers ;

Monsieur Georges LUVERA, délégué de la commune de Trets, a donné pouvoir à Gilles-Olivier PAYAN, délégué de la commune de Pourcieux ;



Une autre vie s'invente ici

Excusés(es), absents(es) :

Monsieur Philippe SCHELLENBERGER, Monsieur Jacques PAUL, Madame Virginie PHELIPPEAU, Bruno AYCARD, Monsieur Marc LAURIOL, Monsieur Sébastien BOURLIN, Madame Véronique MIQUELLY, Monsieur Didier REAULT, Madame Jacqueline BOUYAC, Monsieur François DE CANSON, Monsieur Christophe MADROLLE.

Etaient également présents :

Alain BŒUF, élu de la commune de La Celle ; Monsieur Jean-François RICHON, Chef du service Partenariats & Coopération écologique de la Métropole Aix-Marseille-Provence ; Monsieur Thierry DARMUZEY, Directeur par intérim du PNR de la Sainte-Baume ; Monsieur Frédéric FAISSOLLE, futur Directeur du PNR de la Sainte-Baume.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Compte tenu de la conformité des écritures du compte de gestion du Trésorier,

Monsieur le Président invite le comité à élire son président de séance pour la discussion et le vote du compte administratif 2022 du budget du syndicat.

Madame Suzanne ARNAUD, déléguée de la Communauté d'agglomération Sud Sainte-Baume présente sa candidature.

Le Comité syndical, oui cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE Madame Suzanne ARNAUD**, déléguée de la Communauté d'agglomération Sud Sainte-Baume, présidente de la séance de discussion et de vote du compte administratif 2022 du budget du Syndicat mixte.

Le Président quitte la salle à 14h50. Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de **Madame Suzanne ARNAUD**, déléguée de la Communauté d'agglomération Sud Sainte-Baume, dûment désignée par ses pairs, est invitée à délibérer sur le compte administratif du Syndicat mixte de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Michel GROS, Président, lequel se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT		
	Prévues	Réalisées
Dépenses	2 453 203.88	1 914 010.53
Recettes	2 453 203.88	2 004 653.14
Dont Report excédent (002)	372 252.21	

Investissement			
	Prévues	Réalisées	Restes à Réaliser 2022
Dépenses	604 211.57	150 229.24	17 007.02
Recettes	604 211.57	196 683.68	134 232.03

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses réalisées	1 914 010.53
Recettes réalisées	2 004 653.14
Résultat de la section 2022	90 642.61
Report excédent 2021	372 252.21
Soit un excédent cumulé	462 894.82

Résultat de LA SECTION**462 894.82****SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses réalisées	150 229.24
Reste à réaliser	17 007.02
Recettes réalisées	196 683.68
Reste à réaliser	134 232.03
Résultat de la section 2022	46 456.44
Avec Résultat reporté 2021	-152 357.65
Soit un excédent cumulé	11 321.80

Résultat de LA SECTION**11 321.80****Résultat cumulé (fonctionnement et investissement)**

Dépenses réalisées	2 233 604.44
Recettes réalisées	2 707 821.06

Hors de la présence de Monsieur le Président, le Comité Syndical, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, décide :

1°) **DONNE** acte de la présentation du compte administratif 2022 du Syndicat, résumé ci-dessus.

2°) **CONSTATE** aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités distinctes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement au bilan d'entrée et au bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°) **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

4°) **APPROUVE** le compte administratif 2022 du Syndicat,

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Président

Michel GROS